



**AVIS DE RECRUTEMENT**

---

**Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**

**Direction des Ressources Humaines**

**Direction de la Mer de la Martinique**

**AVIS  
de recrutement au titre de l'année 2024  
de syndicats des gens de mer**

En application des dispositions de l'arrêté du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires du 7 février 2024, est organisé, au titre de l'année 2024, le recrutement sans concours de syndicats des gens de mer.

**I - CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Il s'agit des conditions générales requises pour l'accès aux emplois publics de l'État :

- être de nationalité française ou ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.
- satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :
  - jouir de ses droits civiques ;
  - ne pas avoir subi de condamnations figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
  - être en situation régulière au regard des obligations militaires.

**II - NOMBRE DE PLACES OFFERTES ET DATE PREVUE DU RECRUTEMENT**

Le nombre total d'emplois à pourvoir est fixé à : **1**

Le recrutement est organisé pour prendre effet le 1er septembre 2024.

**Xavier NICOLAS**

Directeur de la Mer